



L'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER (BÂTI OU NON BÂTI)

Ce questionnaire est à remplir par l'acquéreur d'un immeuble, qui doit le retourner au notaire

Pourquoi ce questionnaire ?

Ce questionnaire doit permettre au notaire de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement à la situation du bien acquis et aux accords intervenus avec votre vendeur. Il permet également au notaire de vous conseiller utilement en attirant son attention sur telle ou telle particularité de votre opération.

PREMIER ACOUEUR

Nom prénom
Date de naissance
Commune code postal
Profession
Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

- ☐ Célibataire
☐ Veuf
☐ Marié

Date du mariage
Commune code postal
Si vous avez établi un contrat de mariage, joindre la copie.

- ☐ Divorcé
Par jugement du tribunal de
En date du

- ☐ En instance de divorce

- ☐ Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie+copie de la déclaration au greffe

- ☐ Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation au greffe

- ☐ Vous êtes commerçant, artisan ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Coordonnées auxquelles l'étude peut vous joindre

Adresse postale
.....
tél. domicile portable
tél. travail fax
e-mail

SECOND ACOUEUR

Nom prénom
Date de naissance
Commune code postal
Profession
Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

- ☐ Célibataire
☐ Veuf
☐ Marié

Date du mariage
Commune code postal
Si vous avez établi un contrat de mariage, joindre la copie.

- ☐ Divorcé
Par jugement du tribunal de
En date du

- ☐ En instance de divorce

- ☐ Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur
Joindre la copie+copie de la déclaration au greffe

- ☐ Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé
Joindre la copie de la dénonciation au greffe

- ☐ Vous êtes commerçant, artisan ou dirigeant de société
Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Coordonnées auxquelles l'étude peut vous joindre

Adresse postale
.....
tél. domicile portable
tél. travail fax
e-mail

ADRESSE DU BIEN IMMOBILIER ACHETE

Numéro : Complément de numéro (bis, ter...) :

Adresse :
.....
.....
.....

SITUATION DE L'ACQUEREUR

Est-ce votre première acquisition d'un bien immobilier ? ☐ oui ☐ non

USAGE

Quelle est la destination de l'immeuble acheté ?

- ☐ Résidence principale
☐ Résidence secondaire
☐ Investissement locatif
☐ Professionnel / Commercial / Artisanal

TERRAIN ENCOMBRE

Le projet de construction envisagé implique-t-il la démolition d'un bâtiment existant ? ☐ oui ☐ non

REALISATION DE LA VENTE

1/ Réalisez-vous cette acquisition immobilière en votre nom personnel ? ☐ oui ☐ non

2/ Envisagez-vous de réaliser cette acquisition immobilière par le biais d'une société ? ☐ oui ☐ non

Si OUI, joindre une copie mise à jour des statuts si la société est déjà constituée ou dans le cas contraire prendre contact avec l'Etude afin que nous puissions ensemble étudier les implications juridiques et fiscales.

FINANCEMENT

1/ Avez-vous recours à un financement par l'emprunt ?

☐ oui ☐ non

Si OUI, nous transmettre le plus rapidement possible une copie de votre offre de prêt afin de nous permettre de calculer les éventuels frais d'acte compte tenu de la nature de la garantie exigée par l'établissement financier.

ATTENTION : si vous sollicitez un prêt relais, communiquez rapidement à l'Etude la garantie exigée par la banque ; s'il s'agit d'une garantie hypothécaire sur le bien à vendre, transmettez à l'Etude votre titre de propriété.

2/ Votre apport personnel est-il constitué :

- par le emploi du prix de vente disponible d'un bien immobilier vous appartenant ? ☐ oui ☐ non

Si OUI, nous nous tenons à votre disposition pour vous assister dans cette opération et réaliser conjointement vos projets de vente et d'acquisition.

- par des économies réalisées sur les revenus du travail ? ☐ oui ☐ non

- par des sommes provenant de succession, legs, donation ou prêt d'origine familiale ? ☐ oui ☐ non

Si OUI, prendre contact avec l'Etude afin que nous étudions les implications juridiques et fiscales.

QUOTITES D'ACQUISITION

1/ Pour les époux mariés sous un régime de communauté :

Le financement de cette acquisition sera-t-il assuré par des sommes propres, c'est-à-dire provenant d'une donation, d'une succession ou de la vente de biens immobiliers ou mobiliers (exemple : placements bancaires et financiers) ayant fait l'objet d'une donation antérieure ou ayant une origine successorale ou ayant été acquis avant votre mariage ?

☐ oui

☐ non

Si OUI, prendre contact avec l'Etude afin d'étudier ensemble les implications juridiques et fiscales et élaborer la déclaration de remploi qu'il y aura lieu d'insérer dans l'acte d'acquisition.

2/ Pour les époux mariés sous un régime séparatiste et pour les concubins :

Vos apports personnels respectifs sont-ils équivalents ?

☐ oui ☐ non

Avez-vous convenus de modalités particulières de remboursement de votre prêt ? ☐ oui ☐ non

Dans toutes les hypothèses, prendre contact avec l'Etude afin de déterminer avec exactitude vos quotités d'acquisition respectives.

OBSERVATIONS OU PARTICULARITES

Indiquez les particularités qu'il vous paraît utile de porter à la connaissance du notaire ou qui peuvent aider au bon déroulement du dossier :

Quelles sont les informations relatives au bien vendu et/ou à son environnement qui seraient susceptibles d'influer sur votre décision d'acquérir le bien :

Fait à

Le

(à dater et signer par chacun des acquéreurs)

Protection des données personnelles - Vos données personnelles font l'objet d'un traitement par l'Office Notarial, ci-après « Responsable de traitement », pour l'accomplissement des activités notariales, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. La collecte de ces données est indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Pour la réalisation de la finalité précitée, vos données sont susceptibles d'être transférées notamment aux destinataires suivants : les Offices notariaux participant à l'acte, les établissements financiers concernés, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, les organismes publics (état-civil, publicité foncière, urbanisme et autres) ou privés (géomètre, syndic et autres). Les données vous concernant sont conservées 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant directement auprès de l'office notarial

Le cas échéant, vous pouvez également demander la rectification ou l'effacement des données vous concernant, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour motif légitime, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits.